

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter au budget 2020 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 comme suit :

- Report en section de fonctionnement (R002)	197 553,23 €
- Affectation à la section d'investissement (R1068)	200 000,00 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.1.4- Vote du budget primitif 2020

Madame Sophie GABARD donne lecture du budget primitif 2020 tel que préparé par la commission Finances.

↳ Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chap.	011	Charges à caractère général	265 500,00 €
	012	Charges de personnel et frais assimilés	334 500,00 €
	014	Atténuations de produits	44 000,00 €
	65	Autres charges de gestion courante	107 600,00 €
	66	Charges financières	12 765,93 €
	67	Charges exceptionnelles	500,00 €
	68	Dotations aux amortissements et aux provisions	25 000,00 €
	022	Dépenses imprévues	37 004,23 €
		Total des dépenses réelles	826 870,16 €
	023	Virement à la section d'investissement	200 000,00 €
	042	Opérations d'ordre	983,07 €
		Total des Dépenses d'ordre	200 983,07 €
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 027 853,23 €

RECETTES

Chap.	013	Atténuations de charges	8 000,00 €
	70	Produits des services	90 600,00 €
	73	Impôts et taxes	424 000,00 €
	74	Dotations, subventions et participations	272 700,00 €
	75	Autres produits de gestion courante	35 000,00 €
		Total des recettes réelles	830 300,00 €
	R002	Résultat reporté	197 553,23 €
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 027 853,23 €

↳ Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chap.	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 550,00 €
	204	Subventions d'équipement versées	25 069,28 €
	21	Immobilisations corporelles	90 931,10 €
	23	Immobilisations en cours	57 096,33 €
		Opérations d'équipement	349 594,63 €
		Total des dépenses d'équipement	524 241,34 €

16	Emprunts et dettes assimilées	66 064,29 €
	Total des dépenses financières	66 064,29 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	590 305,63 €

RECETTES

Chap. 13	Subventions d'investissement	208 453,00 €
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 500,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	75 000,00 €
	Total des recettes réelles	298 953,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00 €
040	Opérations d'ordre	983,07 €
	Total des recettes d'ordre	200 983,07 €
R001	Solde d'exécution reporté	90 369,56 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	590 305,63 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE par chapitre le budget primitif de l'exercice 2020 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- En section de FONCTIONNEMENT à 1 027 853,23 €
- En section d'INVESTISSEMENT à 590 305,63 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.1.5- Constitution d'une provision

Madame Sophie Gabard rappelle qu'en 2015, la commune avait décidé la mise en place d'une provision semi-budgétaire pour risques et charges dans le budget de la commune, afin de se prémunir contre le risque de déficit du lotissement. Au 31 décembre 2019, le total des provisions s'élève ainsi à 107 500 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de reconduire cette provision semi-budgétaire à 25 000 euros au budget primitif de la commune pour l'année 2020.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.1.6- Versement d'une subvention au CCAS de TREFFIEUX

Madame Sophie Gabard propose de maintenir le montant de la subvention versée au CCAS de TREFFIEUX pour l'exercice 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 4 000 € au CCAS de TREFFIEUX pour l'exercice 2020.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.1.7- Subventions aux associations, adhésions et cotisations diverses

Madame Sophie GABARD donne lecture des propositions de la commission Finances. Elle rappelle que le principe veut que lorsqu'une association reçoit une subvention de la communauté de communes, elle ne peut théoriquement pas recevoir de la commune ; ce qui explique qu'un certain nombre d'associations ne sont pas dans cette liste (Amis de Gruellau, ACEMFO, CICPR).

↳ SUBVENTIONS

USTVI FOOT Base : 750 € + 15€/jeunes (210 €)	960 €
ACCA Chasseurs	250 €
Assistance Santé Bonheur	100 €
Alcool Assistance Croix d'or 44	100 €
ADAPEI Châteaubriant	100 €
ADMR Derval	100 €
SOS Paysans en difficulté	100 €
Les Restos du Cœur	400 €
UNC anciens combattants	100 €
TOTAL	2210 €

Madame Sophie GABARD ajoute qu'une enveloppe de 2 790 € (inscrite au budget) reste disponible pour des demandes ultérieures.

↳ ADHESIONS

AMF 44	0,258 €/habitant	230,65 €
Centre d'histoire du travail		50,00 €
CAUE		48,00 €
POLLENIZ	0,202 €/habitant	180,59 €
TOTAL		509,24 €

↳ PARTICIPATIONS

Transport scolaire	22 €/jeune	1 364,00 €
ALEOP à la demande	0,36 €/habitant	321,84 €
+ coût par habitant	25%	253,96 €
+ coût par voyage	75%	730,15 €
TOTAL		2 669,95 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les subventions aux associations, les adhésions et les participations telles que présentées ci-dessus.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré hors la présence du maire,
VOTE le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête les comptes tels que présentés.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

1.2.3- Affectation du résultat

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019 et conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable, il convient de procéder à l'affectation du résultat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter au budget 2020 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 comme suit :

– Affectation à la section d'investissement (R1068) 18 882,12 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.2.4- Vote du budget primitif 2020

Madame Sophie GABARD donne lecture du budget primitif 2020 tel que préparé par la commission Finances.

↳ Section d'EXPLOITATION

DEPENSES

Chap.	011	Charges à caractère général	19 995,00 €
	65	Autres charges de gestion courante	5,00 €
	66	Charges financières	235,24 €
	022	Dépenses imprévues	2 077,12 €
		Total des dépenses réelles	22 312,36 €
	042	Opérations d'ordre	12 386,22 €
		Total des Dépenses d'ordre	12 386,22 €
		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	34 698,58 €

RECETTES

Chap.	70	Produits des services	30 800,00 €
		Total des recettes réelles	30 800,00 €
	042	Opérations d'ordre	3 898,58 €
		Total des Dépenses d'ordre	3 898,58 €
		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	34 698,58 €

↳ Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chap.	23	Immobilisations en cours	46 206,16 €
		Total des dépenses d'équipement	46 206,16 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	6 939,28 €
		Total des dépenses financières	6 939,28 €

040	Opérations d'ordre	3 898,58 €
	Total des Dépenses d'ordre	3 898,58 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	57 044,02 €

RECETTES

Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	18 882,12 €
	Total des recettes réelles	18 882,12 €
040	Opérations d'ordre	12 386,22 €
	Total des recettes d'ordre	12 386,22 €
R001	Solde d'exécution reporté	25 775,68 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	57 044,02 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE par chapitre le budget primitif de l'exercice 2020 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- En section de FONCTIONNEMENT à 34 698,58 €
- En section d'INVESTISSEMENT à 57 044,02 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.3-BUDGET LOTISSEMENT

1.3.1-Approbation du compte de gestion 2019

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.3.2- Vote du compte administratif 2019

Sous la présidence de Madame Sophie GABARD, adjointe aux Finances, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal a examiné le compte administratif du budget lotissement 2019 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

(A) Dépenses de l'exercice	451 565,63 €
(B) Recettes de l'exercice	462 229,29 €
(C=B-A) Résultat de l'exercice	10 663,66 €
(D) Résultat des exercices reportés	-125 980,47 €
<i>(E=C+D) Résultat global de fonctionnement</i>	<i>-115 316,81 €</i>

INVESTISSEMENT

(F) Dépenses de l'exercice	407 619,84 €
(G) Recettes de l'exercice	433 509,79 €
(H=G-F) Résultat de l'exercice	25 889,95 €
(III) Résultat des exercices reportés	-221 493,09 €
<i>(J= H+I) Résultat global d'investissement</i>	<i>-195 603,14 €</i>

(E+J) Résultat global de clôture -310 919,95 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré hors la présence du maire,

VOTE le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête les comptes tels que présentés.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

1.3.3-Vote du budget primitif 2020

Madame Sophie GABARD donne lecture du budget primitif 2020 tel que préparé par la commission Finances.

↳ Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	115 316,81 €
011	Frais d'étude	1 680, €
043	Frais accessoires	8 204,92 €
66	Intérêts d'emprunts	8 204,92
042	Opérations d'ordre	389 221,04 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	522 627,69 €

RECETTES

Chap. 70	Vente des terrains	40 000,00 €
042	Opérations d'ordre	474 422,77 €
043	Transfert de charges financières	8 204,92
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	522 627,69 €

↳ Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chap.	001	Solde d'exécution d'investissement reporté	195 603,14 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	19 221,80 €
	040	Opérations d'ordre	474 422,17 €
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	689 247,71 €

RECETTES

Chap.	16	Emprunt d'équilibre	300 026,67 €
	040	Opérations d'ordre	389 221,04 €
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	689 247,71 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE par chapitre le budget primitif de l'exercice 2020 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- En section de FONCTIONNEMENT à 522 627,69 €
- En section d'INVESTISSEMENT à 689 247,71 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1.4-VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Après avoir rappelé qu'en 2017 le conseil municipal a modifié les taux des taxes locales pour se rapprocher de la moyenne des taux pratiqués dans les communes de la communauté de communes, le maire propose de reconduire pour 2020 les mêmes taux qu'en 2019 :

- Taxe d'habitation : 17,78 %
- Foncier bâti : 18,51 %
- Foncier non bâti : 54,72 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020 soit :

- Taxe d'habitation : 17,78 %
- Foncier bâti : 18,51 %
- Foncier non bâti : 54,72 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

II – AFFAIRES SCOLAIRES

Montant des fournitures scolaires et du budget pédagogique de l'école pour l'année scolaire 2020-2021

Madame Sophie GABARD propose au conseil municipal de fixer le « budget » de l'école publique. Elle rappelle les montants votés pour l'année scolaire 2019-2020 :

- 40 € par enfant inscrit au jour de la rentrée de septembre
- 1000 euros par classe
- 1 ramette de papier A4 par enfant
- Abonnements : 300 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer le « budget » de l'école publique pour l'année scolaire 2020-2021 comme suit :

- 40 € par enfant inscrit au jour de la rentrée de septembre
- 1000 euros par classe
- 1 ramette de papier A4 par enfant
- Abonnements : 300 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

III – ZONE D'ACTIVITES

Vente de la parcelle ZM0334 à la Communauté de Communes de Nozay

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes de Nozay se propose d'acquérir la parcelle ZM 0334 pour y réaliser une zone d'activité.

Elle nous a demandé quel prix on en souhaitait.

Le dernier bureau communautaire a débattu de la question :

- A la demande du maire de Treffieux, il a été décidé que le service économique de la CCN ferait une pré-étude :
 - Des possibilités de valorisation des lots
 - Du coût d'aménagement à charge de la CCN
 - Du prix résiduel qui pourrait être reversé à la commune, à condition qu'il reste raisonnable et que personne ne soit lésé.
- Le maire a indiqué que la priorité pour la commune était la réalisation de la zone d'activité et non pas le bénéfice financier que la commune pourrait retirer de cette vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DONNE un accord de principe pour la vente de la parcelle ZM0334 à la Communauté de Communes de Nozay dans l'attente des conclusions de l'étude diligentée.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

IV – INFORMATIONS DIVERSES

Décisions du bureau municipal et du maire

Bureau du 27 février :

- Devis entretien tracteur validé : 1790 €
- Bornage terrain Atlantique Habitations : réduction du petit terrain en triangle de la société OZ BATIM. Possibilité d'achat direct par Atlantique Habitations.

Autres décisions

- Acceptation de la démission du responsable du **service périscolaire**
- **Prime** exceptionnelle pour assistante administrative en décembre 2019 + revalorisation IFSE
- Mise en place d'un service de communication des **archives municipales**
- **Terres agricoles** de la commune : accord avec les 5 agriculteurs concernés pour de nouvelles conventions CMD avec la SAFER (9,18 ha au total)
- **Habitat 44** : suite rencontre, promesse de courrier pour définir une emprise de la future voie douce sur leur terrain (D800 et autres)
- **Compteurs Linky** : transmission à ENEDIS de la liste des refus
- **SMCNA** : courrier du maire pour signaler odeurs et pollution au plastique
- Dernier **Treffieux Info**: publication des listes de candidats
- Extension **réseau EU** rue de la Châtaigneraie : à réétudier

Prochains rendez-vous

- Elections municipales
1^{er} tour : Dimanche 15 mars
2^e tour (si besoin) dimanche 22 mars
Installation du prochain conseil : 20 ou 27 mars

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE DU 5 MARS 2020

BOURRIGAUD René	
BRICAUD Sébastien	
CHASLES Chantal	
CHATELAIN Sylvia	
GABARD Sophie	
FERRE Jonathan	

FREDOUEIL Céline	
HERROUET Hubert	
HOUSSAIS Jean-Michel	
JULIENNE Morgan	
MEZIANI Sébastien	<i>Absent</i>
PERETTE Nathalie	<i>Absente excusée</i>
RENAUD Philippe	